

**NOTICE
TECHNIQUE**

MANILLE HAUTE RESISTANCE ET MANILLE DE LEVAGE SIMILAIRE DIN 82101

GENERALITES

Les Manilles de levage similaire DIN 82101 et les manilles Haute Résistance sont utilisées pour des dispositifs de levage ou pour des dispositifs statiques. Elles peuvent être utilisées pour l'assemblage d'élingues.

Les manilles à vis sont normalement utilisées dans le cas de montages non permanents. Les manilles boulonnées goupillées sont utilisées dans le cas d'applications permanentes, ou de longue durée, ou lorsque l'axe de la manille peut pivoter sous charge.

CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION (CMU)

Toutes les indications concernant la CMU sont valables pour des produits neufs ou non utilisés et qui sont installés dans des conditions normales d'utilisation. Les conditions extrêmes d'utilisation doivent être prises en considération lors du choix de la manille. La CMU dépend de la température de la manille (voir Tableau 1).

La CMU correspond à des charges statiques. En cas d'utilisation dynamique la charge réelle peut augmenter énormément. Dans le cas d'un travail intensif, la fatigue peut causer une rupture imprévisible.

La CMU correspond à une charge appliquée directement dans l'axe de symétrie de la manille. Les charges latérales sont interdites. Les soudures sur les manilles entraînent des modifications sur la structure de l'acier et affectent donc la CMU. Les réparations et soudures sont interdites.

Tableau 1

| Charge Maximale d'Utilisation (CMU) en % en fonction de la température de la manille | | | | |
|---|-------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|
| de -20°C à -10°C | de -10°C à 0°C | de 0°C à +100°C | de +100°C à +150°C | de +150°C à +200°C |
| 50 % | 75 % | 100 % | 75 % | 50 % |

MONTAGE ET UTILISATION

Les manilles doivent être inspectées visuellement avant utilisation ou au moment du montage en fonction des critères suivants :

- Axe et corps ne doivent pas être tordus, déformés ou excessivement usés (usure de 5 % maximum).
- Axe et corps doivent être exempts de fissures, d'entailles.
- Les manilles doivent uniquement être montées avec leur axe d'origine.
- Les filetages du corps et de l'axe ne doivent pas être endommagés.
- Les marquages doivent être visibles.
- L'axe doit être correctement vissé.
- La collerette de l'axe et la base de l'écrou doivent reposer bien à plat sur la surface de l'œil de la manille. L'écrou doit être sécurisé par une goupille. Dans le cas d'une manille à axe vissé, la partie filetée doit être entièrement vissée dans la partie taraudée de l'œil de la manille.

CONTROLE

Il est impératif de faire contrôler régulièrement les manilles par une personne compétente, au minimum conformément aux normes nationales en vigueur et à toutes les exigences de la Directive Machine. L'intervalle entre 2 contrôles ne doit pas dépasser 6 mois.